

Jean-François GALINIER-PALLEROLA, Philippe FORO, Augustin-Hervé LAFFAY (dir.)

## **Les laïcs prennent la parole. Débats et controverses dans le catholicisme après Vatican II**

Paris, Parole et silence, 2014, 480 p.

Cet ouvrage est le fruit d'un colloque, organisé au début de l'année 2014 par le Centre Histoire et théologie, l'une des équipes du Laboratoire Histoire, Théologie, Religions de l'Institut catholique de Toulouse. Dans leur brève introduction, les directeurs de ce volume font état d'un processus éditorial qui mérite d'être relevé en ce qu'il éclaire la démarche universitaire ainsi engagée : évoquant un ouvrage précédent issu du même centre de recherche et paru en 2011 – *L'Église de France après Vatican II* –, ils notent que « le public avait reproché aux organisateurs le peu de place réservée aux laïcs à côté des clercs et des religieux », et ils ajoutent que « la remarque était juste » (p. 9). Mais ils relèvent presque aussitôt une nouvelle lacune dans le présent ouvrage, qui ne traite pas de « la place prise par les femmes dans l'Église et [des] questions qu'elles posent à l'Église » (p. 11). Le thème d'un prochain colloque s'en trouve d'ores et déjà entrevu, qui sera « organisé par des historiennes et des théologiennes, car les hommes ne peuvent aujourd'hui faire l'histoire des femmes à leur place » (p. 11) ; sur les 22 auteurs du présent ouvrage, dont 7 prêtres ou religieux, on ne compte qu'une seule femme, qui traite des débats sur la loi Veil de janvier 1975. Cette succession de séquences ou de strates, qui paraissent constituer une série d'ajustements, peut prêter à sourire ; elle montre aussi et peut-être surtout, par-delà une honnête auto-critique, que le chantier initial consacré au concile Vatican II n'avait pas, à tort ou à raison, pris l'exacte mesure des diverses dimensions à intégrer dans un projet qui paraît fonctionner dès lors par voie de sédimentation. On peut voir là un défaut de problématique générale, dont souffre peut-être à son tour le présent ouvrage : les quatre pages d'introduction ne sauraient suffire à dégager et à articuler les enjeux théologiques, socio-logiques et anthropologiques de conceptions nouvelles et largement antagoniques du laïcat dans la production et la réception du dernier concile. La double conclusion vient en partie pallier ce manque.

Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage présente l'insigne mérite d'apporter au lecteur beaucoup de riches matériaux, diversifiés, documentés et propices à l'élaboration d'une synthèse raisonnée. Avant de l'ouvrir, sans doute parce que figurent dans le sous-titre les mots « catholicisme après Vatican II », on imagine être en présence de contributions quasi exclusivement théologiques, mais la partie consacrée aux « débats postconciliaires » est précédée de deux autres, de dimension équivalente et qui sont respectivement dédiées au portrait de huit « figures » laïques et à l'analyse de six « organes de presse » ou « familles de pensée ». La tonalité générale a beaucoup à voir avec le début du sous-titre : « débats et controverses... », dans une Église catholique post-conciliaire qui paraît en bien des points relever de la catégorie « anarchie organisée ».

La galerie des « figures » s'ouvre avec celle d'Henri Fesquet, qui trouve dans le tournant que représente le concile le vecteur d'une ouverture de la presse profane aux problèmes religieux et qui fit du *Monde* le journal étranger le plus lu à Rome au cours de cette période charnière. L.-S. L'Huillier rappelle opportunément que celui qui fut le premier titulaire de la rubrique « religion » d'un grand quotidien de la presse non confessionnelle avait pris, en 1936, l'habit des Pères Blancs, mais sans en intégrer ensuite le noviciat. Viennent ensuite, au fil des chapitres, François Mauriac, marginal sécant et fervent soutien des prêtres-ouvriers, Louis Jugnet, farouchement opposé à la réforme liturgique introduite par Paul VI, Pierre-Henri Simon, humaniste à la recherche d'un juste milieu, Maurice Clavel, bouillant compagnon de Jean Daniel au *Nouvel Observateur*, André Frossard, le converti de la rue d'Ulm devenu l'ami de Jean-Paul II, et deux historiens, Jean Delumeau, épris d'œcuménisme, et René Rémond, intellectuel organique du catholicisme français devenu de plus en plus sensible à l'ambiance antichrétienne de son pays. Ce choix,

nécessairement limité mais assez représentatif, permet d'éclairer, par touches successives, la diversité du catholicisme français, considéré du point de vue du tempérament politique et de l'orientation religieuse de quelques-uns de ses plus éminents représentants.

L'examen d'organes de presse et de familles de pensée catholiques prolonge utilement cette mise en débat et cette présentation contrastée du catholicisme français, en particulier au travers de quelques médias de la presse écrite. La controverse peut d'ailleurs s'inscrire dans l'évolution d'un même organe de presse, comme le montre clairement l'analyse qu'offre Étienne Fouilloux des quatre virages qui ont marqué l'itinéraire de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, depuis l'apparition du titre en 1941-1943. Dans le registre de la polémique, Christian Sorrel note que « les ICI [*Informations catholiques internationales*], vecteur de "l'esprit du Concile", constituent une cible privilégiée de la campagne intégriste qui agite le catholicisme français en 1964 » (p. 269). Créées en 1953 sous le titre *L'Actualité religieuse dans le monde* par un groupe de journalistes laïcs animé par Georges Hourdin, ses responsables se donnent pour objectif de favoriser l'émergence d'une opinion publique dans l'Église afin de peser dans le sens d'une réforme audacieuse, singulièrement dans un contexte conciliaire marqué par un pluralisme inédit. C'était déjà peu ou prou la visée du même Georges Hourdin au moment de la fondation, en 1945, de *La Vie catholique* (devenue *La Vie* en 1977) ; dans son étude des quatre numéros de l'hebdomadaire qui, entre 1962 et 2012, traitent en « une » du Concile, Pierre Escude cherche à voir la façon dont un hebdomadaire laïc chrétien couvre l'événement et ses suites au cours d'un demi-siècle. Sur le partage des rôles et des responsabilités, il cite un éditorial de Georges Hourdin du 3 octobre 1962 en forme de quasi-injonction, au moment où s'ouvre le Concile : que les Pères du Concile dégagent l'Église des complicités dans lesquelles elle est enfermée et en fassent l'Église des pauvres, « quant à nous, nous nous chargeons du reste » (p. 287). Le titre du numéro du 27 septembre 2012 donne la mesure de l'écart entre les aspirations du départ et les résultats observés : « 50 ans après, la révolution inachevée ». C'est aussi sur cette même longue période d'un demi-siècle que Jean-Marie Pailler rend compte de son expérience de lecteur de la revue *Esprit*, qu'il qualifie d'« intellectuel collectif » (p. 243) ; la périodisation en quatre moments va des élans et des interrogations au désenchantement et à de nouveaux modes d'engagement en passant par l'éclatement du christianisme et l'ambivalence dont est porteuse la figure de Jean-Paul II, entre charisme et autoritarisme. L'éclatement du catholicisme est matérialisé par deux types d'organisations d'ampleur très différente et d'orientation implicitement antagoniques. Le premier s'incarne dans le groupe lyonnais « Pascal Thomas » (« Pascal à cause de Pâques, Thomas parce que parfois il est dur de croire » (p. 193), qui réunit prêtres, religieuses et laïcs sous la conduite du théologien Henri Bourgeois ; D. Moulinet retrace les étapes au cours desquelles s'est cristallisée l'attention particulière accordée à la pastorale des « recommençants » (sorte de « faux débutants », ainsi qu'il n'est pas dit) dans une perspective de théologie pratique dont des laïcs deviennent des acteurs de premier plan. On est là à dix lieues des préoccupations portées par le Rassemblement des Silencieux de l'Église et Pierre Debray, disciple du père Daniélou converti au début des années 1940 et qui fait de la liturgie un terrain de combat. J.-F. Galinier-Pallerola relève les (demi-) succès de ce mouvement de contestation né au sein du catholicisme français dans la mouvance de mai 1968 et de la réforme liturgique de Paul VI, et opposé aux « néo-modernistes ».

La partie de l'ouvrage consacrée aux débats postconciliaires – déjà en fait largement présents dans la deuxième partie... – permet de poursuivre l'analyse des clivages institutionnels et dont on sait que la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) offre une excellente illustration. Dans le contexte même des années conciliaires, la crise de la JEC traduit une tension exacerbée entre la direction nationale du mouvement et la Commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, présidée par Mgr Veillot, alors coadjuteur de l'archevêque de Paris avant de succéder au cardinal Feltrin en 1966. B. Giroux insiste sur l'ambivalence de la notion de « mandat », qui, pour les jécistes, constitue non une délégation de l'Église enseignante à l'Église enseignée mais une simple déclaration d'utilité publique. L'étude de l'institut séculier Caritas Christi permet de considérer les laïcs à la fois comme acteurs religieux et comme objet de débats théologiques : Augustin Laffay met en lumière l'enjeu que représente le statut des groupes de laïcs que

constituent les instituts séculiers, confrontés à l'épreuve du concile : ces groupements se trouvent en effet incorporés dans les textes conciliaires consacrés à la vie religieuse, option qui nourrit la crainte de leurs membres de se trouver purement et simplement assimilés aux religieux.

Cette troisième partie de l'ouvrage accorde une assez large place à trois auteurs qui sont eux-mêmes des acteurs, et donc, à un degré plus ou moins grand, à la fois juges et parties. Henry Donneaud étudie le rôle de Marthe Robin (paralysée de 1928 jusqu'à sa mort en 1981 et qui reçut, dans sa maison de la Drôme, la visite de plusieurs dizaines de milliers de personnes) dans la création des communautés nouvelles, tout particulièrement des Foyers de charité au début des années 1930 ; dominicain de la province de Toulouse, l'auteur est le commissaire pontifical pour la communauté des Béatitudes (appelée jusqu'en 1991 Communauté du Lion de Judas et de l'Agneau immolé), dont le fondateur fut en relation étroite avec... Marthe Robin. Bernard Peyrous, prêtre du diocèse de Bordeaux, membre actif de la communauté charismatique de l'Emma-nuel et directeur des sanctuaires de Paray-le-Monial, exerce aussi la fonction de postulateur de la cause de canonisation de Marthe Robin ; dans son analyse des « chrétiens laïcs et la vierge Marie en France depuis Vatican II », il estime à 400 000 le nombre de personnes touchées par les communautés nouvelles. Il dit observer que « les braves gens qui ont tenu bon, les fondateurs et les membres des communautés nouvelles, notamment les laïcs, se sont appuyés sur Marie » (p. 378), et il parle à cet égard d'un phénomène de résilience au sein du monde catholique. La contribution de Lionel Christien sur les Guides et scouts d'Europe, organisation au sein de laquelle il a exercé des responsabilités et dont il s'est fait un spécialiste, se nourrit de positions largement anti-épiscopales, que n'entend pas gommer son titre : « Exister sans mandat ? Un mouvement de laïcs en quête de liberté ». Plusieurs passes d'armes sont relatées qui traduisent une opposition radicale aux scouts de France, estimés privilégiés et protégés par les autorités diocésaines.

Cette série d'études de cas, sur la base d'un échantillon limité mais significatif, offre un portrait contrasté du catholicisme français postconciliaire. S'agissant d'actes d'un colloque, cette dimension de l'ouvrage aurait de ce fait assurément gagné à ce que soient publiés les débats les plus riches et les plus marquants, d'autant qu'une partie des participants est porteuse de positions antagoniques et se trouve elle-même engagée dans le processus des recompositions catholiques actuelles. Cela vaut aussi en matière de dialogue entre disciplines, qui cohabitent ici sans débattre entre elles. À cet égard, on peut se demander à quoi fait allusion, dans son « épilogue théologique », Christian Delarbre, vicaire général du diocèse d'Auch, lorsqu'il énonce que « deux formes d'implication ont été convoquées dans le même colloque » (p. 461). On pourrait aussi initier une utile controverse sur la définition implicitement restrictive de l'Église lorsqu'il écrit que « les grands intellectuels [...] interviennent en leur nom propre, appuyés par une autorité qui vient de leur talent ou de leurs compétences, une autorité en tout cas qui est externe à l'Église et indépendante de celle-ci » (p. 464) ; il n'est pas sûr qu'un Mauriac, un Clavel, un Delumeau ou un Rémond eussent donné leur plein assentiment à une telle assertion, qui traduit une conception singulière et proprement discutable du... laïc.

Jacques Palard